

Le Siècle à Venir

La foi est-elle nécessaire au salut?

Plus le temps passe, plus nous constatons à quel point le Christ avait raison en déclarant: "Mais, quand le Fils de l'homme viendra, trouvera-t-il la foi sur la terre?" (Luc 18:8).

Certaines personnes, ne laissant pas la Bible s'interpréter elle-même pensent découvrir des contradictions dans la Parole de Dieu. De ce fait, leur foi ne peut pas se baser solidement sur la Bible.

Par exemple, on cite: "Car nul ne sera justifié devant lui par les oeuvres de la loi..." Habituellement, on ne prolonge pas la lecture du verset, car la suite ne suscite que peu d'intérêt. Cependant, ce verset poursuit en disant: "... puisque c'est par la loi que vient la connaissance du péché" (Romains 3:20).

Si nous admettons que la loi est abolie, nous ne pouvons plus déterminer ce qu'est le péché. Nous devons conclure que la première partie de ce verset signifie que le salut ne s'obtient que par la foi, sans la loi divine. Nous pourrions donc la transgresser sans nous en soucier.

Une telle interprétation de ce passage néglige un autre verset cité par l'apôtre Paul: "Ce ne sont pas, en effet, ceux qui écoutent la loi qui sont justifiés devant Dieu, mais ce sont ceux qui la mettent en pratique qui seront justifiés" (Romains 2:13).

On cite encore: "Car c'est par la grâce que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi. Et cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu. Ce n'est point par les oeuvres, afin que personne ne se glorifie" (Ephésiens 2:8-9).

Encore une fois, cette interprétation libérale, la justification sans les oeuvres, ferme les yeux sur ce qu'enseigne l'épître de Jacques: "Mes frères, que sert-il à quelqu'un de dire qu'il a la foi, s'il n'a pas les oeuvres? La foi peut-elle le sauver?" (Jacques 2:14).

"Il en est ainsi de la foi; si elle n'a pas les oeuvres elle est morte en elle-même. Mais quelqu'un dira: Toi, tu as la foi et moi, j'ai les oeuvres. Montre-moi ta foi sans les oeuvres et moi je te montrerai la foi par mes oeuvres. Tu crois qu'il y a un seul Dieu, tu fais bien; les démons le croient aussi et ils tremblent. Veux-tu savoir, ô homme vain, que la foi sans les oeuvres est inutile" (Jacques 2:17-20).

Sachez qu'il n'existe aucune contradiction dans la Bible. Si nous prenons la peine d'examiner tous les passages des Ecritures qui traitent du salut par la foi, nous apprenons qu'il existe deux sortes de foi: la bonne et la mauvaise, l'utile et l'inutile, la foi vivante et la foi morte.

Une foi morte, ne sauvera jamais personne. C'est ce que Jacques nous explique quand il écrit: "... que la foi sans les oeuvres EST INUTILE".

Et il ajoute: "Abraham, notre père, ne fut-il pas justifié par les oeuvres, lorsqu'il offrit son fils Isaac sur l'autel? Tu vois que la foi agissait avec ses oeuvres et que par les oeuvres la foi fut rendue parfaite" (Jacques 2:21-22).

Il poursuit en disant: "Vous voyez que l'homme est justifié par les oeuvres et non par la foi SEULEMENT" (Jacques 2:24).

Serions-nous sauvés par les oeuvres et non par la foi? Absolument pas! Nous aurions tort de croire cela! Nous sommes sauvés par la foi! Mais la foi doit être accompagnée par nos oeuvres, car c'est par nos oeuvres que la foi est rendue PARFAITE. Voilà la foi vivante!

Les partisans de la foi sans les oeuvres affirment que nous ne sommes plus sous la loi, mais sous la grâce. Il est vrai que nous sommes sous la grâce. Mais ne nous méprenons pas sur la signification de cette petite phrase. Voyons ce que Paul écrit à ce sujet:

"Quoi donc! Pécherions-nous (continuerions-nous à transgresser la loi), parce que nous sommes, non sous la loi, mais sous la grâce?" A cette question Paul répond: "Loin de là!" Autrement dit: il n'en est pas question! (Romains 6:15).

Paul dit encore: "Que dirons-nous donc? Demeurerions-nous dans le péché afin que la grâce abonde? Loin de là! Nous qui sommes morts au péché (nous qui avons été ensevelis avec Christ, par le baptême en sa mort), comment vivrions-nous encore dans le péché?" (Romains 6:1-2).

Comme vous le savez, il y a une amende, une peine que tout être humain doit payer, car tous ont péché. Cette amende c'est la mort éternelle, car la Bible nous dit que le salaire du péché c'est la mort (Romains 6:23).

La loi a le pouvoir de prendre la vie de celui qui l'a transgressée, elle est donc plus puissante que le transgresseur, elle règne sur lui. Le pécheur est donc sous la loi.

Cependant, lorsqu'il se repent de ses péchés, lorsqu'il accepte le sacrifice du Christ en paiement de l'amende que lui réclamait la loi, le pécheur est pardonné. Il se trouve alors sous la grâce, car l'amende n'est plus au-dessus de sa tête.

Ceux qui continuent à pécher, ou qui se remettent à vivre dans la transgression de la loi, ne sont pas sous la grâce. Quoi qu'ils en pensent, ils sont toujours sous la malédiction prévue pour les transgresseurs.

Nous ne sommes pas justifiés par nos oeuvres, nos oeuvres ne font pas de nous des justes; mais, comme Paul nous le confirme: "c'est par la loi que vient la connaissance du péché" (Romains 3:20).

Le but de la loi n'est pas de nous pardonner, de nous justifier, de nous laver, de nous purifier, non! Seul le sang du Christ a cette prérogative.

La loi nous conduit dans le chemin de l'obéissance, si nous nous y soumettons. La loi définit le péché, elle nous révèle ce que nous devons faire et ce que nous devons éviter. Sans la loi, nous ne pouvons pas quitter la voie du péché, car le péché est la transgression de cette loi éternelle.

Ceux qui prétendent que la loi est abolie ajoutent souvent qu'il est humainement impossible d'observer les commandements. D'ailleurs, disent-ils, la foi a rendu cette observance vaine, inutile.

A un tel raisonnement fallacieux, Paul répond: "Anéantissons-nous donc la loi par la foi?" A cette question pertinente, il ajoute immédiatement: "Loin de là! Au contraire nous confirmons la loi." Nous la validons, nous la ratifions (Romains 3:31). Car c'est parce qu'Abraham a obéi à Dieu, c'est parce qu'il s'est soumis à Lui, que sa foi est devenue parfaite.

Lorsqu'Il confirme les promesses à Isaac, l'Eternel Dieu lui déclare qu'Il le bénira parce qu'Abraham a obéi à Sa voix et qu'il a observé Ses ordres, Ses commandements, Ses statuts et Ses lois" (Genèse 26:5).

L'homme est-il capable d'observer les commandements? Ceux qui affirment que la loi est abolie, vous répondront par la négative, mais souvenez-vous de la réponse du Christ, à l'homme qui Lui demandait ce qu'il devait faire pour obtenir la vie éternelle.

"Si tu veux entrer dans la vie, lui dit-il, observe les commandements" (Matthieu 19:17).

La Bible nous révèle bien des choses sur la loi. Elle nous dit que la loi divine est parfaite (Psaume 19:8), elle est spirituelle (Romains 7:14), elle est sainte, juste et bonne (Romains 7:12), les commandements sont établis pour toujours (Psaume 119:152) et les lois sont éternelles (Psaume 119:160).

Comment peut-on affirmer qu'elles sont abolies, alors que le Christ nous affirme le contraire? Qui a raison croyez-vous? Le Christ ou ceux qui isolent certains passages bibliques pour leur faire dire ce qu'ils ne disent pas.

Le véritable chrétien doit placer sa confiance en Dieu et en rien, ni en personne d'autre. Ce n'est qu'ainsi que son obéissance sera appréciée et récompensée.

Malheureusement, on enseigne rarement que l'obéissance à Dieu réclame une foi vivante. La soumission à Dieu exige également de la foi. Vivre en conformité avec la volonté de Dieu, cela demande encore de la foi. Placer sa confiance en Dieu et non dans les hommes, cela requiert toujours de la foi et enfin, pour être agréable à Dieu, il faut une foi solide.

Paul écrit: "Or, sans la foi, il est impossible de lui être agréable, car il faut que celui qui s'approche de Dieu croie que Dieu existe et qu'il est le rémunérateur de ceux qui le cherchent" (Hébreux 11:6).

Quand le Christ était sur cette terre, on L'accusait de blasphème et de mensonge. Mais qu'y a-t-il de changé aujourd'hui?

Chaque fois qu'on enseigne ce qui est contraire aux Saintes Ecritures, ce qui diffère de ce qu'Il a affirmé, on Le traite volontairement ou non de menteur. Voulez-vous être de ceux-là? De tout coeur, je ne vous le souhaite pas!

Si nous voulons nous rapprocher de Dieu, nous devons reconnaître qu'Il ne peut faillir à Ses promesses, car toutes sont véritables. Nous devons suivre Ses instructions et savoir qu'Il est le rémunérateur de ceux qui le cherchent (Hébreux 11:6).

La plupart des prières ne sont pas exaucées, parce qu'elles sont démunies de foi vivante.

Trop souvent, les gens implorent l'intervention de Dieu pour les libérer de l'épreuve et de la maladie, mais ils tournent le dos à Ses instructions et à toutes les lois relatives à la santé, des lois qui se trouvent dans la Bible et par lesquelles on peut éviter bien des maladies et des souffrances.

On ignore tout cela, on ne s'y intéresse pas, mais dès que la maladie est là, bien vite on se tourne vers Dieu. Trouvez-vous cela normal?

Nous venons de lire que: "sans la foi, il est impossible d'être agréable à Dieu." Voyons ce qu'écrit l'apôtre Jean: "Quoi que ce soit que nous demandions, nous le recevons de lui, parce que nous observons ses commandements et que nous faisons ce qui lui est agréable" (I Jean 3:22).

Si vous avez une foi vivante, et non une foi morte, si vous observez Ses commandements, si vous faites ce qui est agréable à Dieu, alors Il vous écoutera.

La foi d'Abraham agissait avec ses oeuvres et par ses oeuvres, sa foi vivante fut rendue parfaite. Il ne tient qu'à vous de rechercher la volonté de Dieu et de la mettre en pratique.

C'est alors que vous aurez à votre tour une foi vivante, semblable à celle d'Abraham et que vous deviendrez enfin agréable à Dieu!

✉ **Le Siècle à Venir asbl**
Allée du Grand Chéniât, 30
B6280 – Loverval
Belgium

☎ (32) 071-221.308

📠 (32) 071-221.389

💻 le.siecle.a.venir@brutele.be